



Étude de Maître Sarah SCHWARTZ Maître Jean-Philippe KOVAC Huissiers de Justice

1-7 Cours Valmy
Le Belvédère
La Défense
92800 PUTEAUX

Tel. : 01 87 16 89 93
etude@huissiers-ladefense.com

S.C.I. MICHEL THOMAS
9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

PUTEAUX, le 13 Décembre 2022 .

Référence Etude :
99 22 12 4180 / 7703

Affaire: S.C.I. MICHEL THOMAS c/ S.A. SEQENS

Vos références :sommation SEQENS

FACTURE DE FRAIS & HONORAIRES

Facture N° R22007462

(Décret n°2016-230 du 26/02/2016)

Monsieur le Gérant,

Nous vous informons avoir retourné la PREMIERE EXPEDITION de l'acte ou des actes ci-après détaillé(s), à votre avocat.

<i>Libellé</i>	<i>Débours</i>	<i>H.T.</i>	<i>T.V.A.</i>	<i>T.T.C</i>
<i>SOMMATION INTERPELLATIVE</i>	<i>0,00</i>	<i>375,00</i>	<i>75,00</i>	<i>450,00</i>
T O T A U X	0,00	375,00	75,00	450,00

SOLDE A MON CREDIT EN EUROS DONT REGLEMENT A VOS BONS SOINS

450,00

Taux de tva en vigueur : 20%

Nous vous invitons à procéder au règlement de la présente facture :

- Par virement selon RIB ci-après,
- Par chèque libellé au nom de « Maître Sarah SCHWARTZ, Huissier de justice », ou,
- Par CB sur le site suivant : <https://huissiersch-puteauxladefense.com>.

En veillant à mentionner les références suivantes : 99 22 12 4180.

Nous vous remercions de votre confiance et vous prions d'agréer, Monsieur le Gérant, l'expression de nos sentiments dévoués.

Maître Sarah SCHWARTZ
Maître Jean-Philippe KOVAC



Je règle ma prestation !



Laissez-nous votre avis !



Siret : 88028174600029 - TVA intracommunautaire : FR74880281746

TEL : 01 87 16 89 93- MAIL : etude@huissiers-ladefense.com

Etude ouverte du lundi au vendredi de 9 Heures à 13 Heures et de 14 Heures à 18 Heures. (Entretiens uniquement sur rendez-vous)

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

Cadre réservé au destinataire du relevé

ME SARAH SCHWARTZ HUISSIER DE JUSTIC
1-7 COURS VALMY LE BEVEDERE
LA DEFENSE COMPTE AFFECTE
92800 PUTEAUX

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc...). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et évite des réclamations pour erreur ou retard d'imputation.

Domiciliation : SIEGE SOCIAL

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
40031	00920	0000463523D	49

Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN)

FR084003100920000463523D49

Identifiant International de la banque (BIC)

CDCGFRPPXXX

Rappels légaux :

La Loi du 31/12/1992 m'impose de vous rappeler que la présente facture est payable comptant et que toute somme impayée dans les 30 jours est susceptible de porter intérêts à un taux égal à 1,5 fois celui de l'intérêt légal.

Le débiteur professionnel des sommes dues à l'huissier de justice, qui ne seraient pas réglées à bonne date, est redevable de plein droit d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € (art. D. 441-5 du Code de commerce). Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, l'huissier de justice peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification (art. L. 441-6 alinéa 12 du Code de commerce)".